

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Marcelle Rabinowicz

Date : 27/02/2024

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-Verbal 27.02.2024

Présents : Marcelle Rabinowicz (Présidente), Jean-Didier Bergilez, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Tiphaine Abenia, Nils Bonnefoy, Sylvie Burgeon, Ines Camacho-Santos, Ludivine Damay, Philippe De Clerck, Maud De Rijck, Denis Delpire, Denis Derycke, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Sophie Hubaut, Maxime Lambert, Judith Le Maire, Daniel Linze, Geneviève Martin, Marc Mawet, Pedro Miguel Monteiro de Sousa, Luisa Moretto, Denis Pools, Sacha Prost, Christine Schaut, Cécile Stas, Jean Sterno, Iwan Strauven, Mehri Tasouji, Bertrand Terlinden, Carol Rossius, Eric Van Essche
Excusés : Anne-Sophie Daout, Kiran Katara, Isabelle Wargnies

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

La Doyenne ouvre la séance en évoquant le courrier reçu du rectorat et annonçant l'engagement de 51 ETP supplémentaires dans le cadre du prochain plan facultaire de développement (PFD). La Doyenne souhaite apporter quelques éléments de contexte et de précision.

Une partie de ces ETP est déjà affectée par l'Université pour, notamment, des chaires non profilées, le renfort d'encadrement dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants (FIE), le rapatriement de mandats FNRS, des chaires partagées ... ce qui diminue considérablement l'enveloppe annoncée.

Le décanat travaille actuellement à l'élaboration du prochain PFD (qui sera présenté lors du Conseil facultaire de mars) et suit ce dossier de près. La Doyenne invite donc l'assemblée à ne pas interférer dans l'instruction de ce dossier. Elle précise que notre Faculté sera considérée parmi les prioritaires en termes d'affectation de ressources vu l'accroissement important du nombre d'étudiants.es.

0.1. Infrastructures - Information

Le Vice-Doyen communique les dernières informations relatives à l'occupation du bâtiment Lombard.

Le délai d'occupation partielle au 15 mars est toujours d'actualité ainsi que le premier déménagement le 19 mars. Ceci permettra l'accueil et l'organisation d'une partie des workshops de la SIP (semaine 29) et de 8 ateliers verticaux dès la reprise des cours après les vacances de printemps.

Situation de Flagey à l'horizon de la rentrée 2024 : le déménagement des ateliers vers le Lombard libérera de la place à Flagey. Une instruction globale est en cours afin de mesurer les besoins pour les enseignements qui sont et seront accueillis à Flagey à la rentrée prochaine, les besoins de bureaux pour la recherche, le manque d'espace pour la bibliothèque et les archives ainsi que pour l'administration.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour. **Annexe n°0**

L'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024. **Annexe n°1**

Le procès-verbal est approuvé.

2. Administration de la Faculté

- 2.1. Chaire en Architecture du Paysage** – 4 leçons publiques seront données le **21 mars de 14 h à 17h** – Auditoire V. Bourgeois – invitation cordiale à l'ensemble de la communauté facultaire.

Un membre demande si le nom des candidat-es peut être communiqué ?
Pas encore à ce stade car le rapport définitif de sélection n'est pas encore disponible.

2.2. Point élections étudiants

La doyenne félicite les représentant-es élu-es au BEA et au Conseil Facultaire et les accueille au sein de l'assemblée.

2.3. Point d'information – Mémoires – Information

Le coordinateur académique informe les promoteurs des prochaines actions attendues de leur part dans la plateforme MEL

- Confirmer le sujet du mémoire
- Précision du sujet et informations fournies par l'étudiant sur le jury
- Autorisation du dépôt du mémoire

A chaque étape, le promoteur recevra un email l'informant qu'une action est en attente.

Le Vice-Doyen souligne la difficulté de nombreux étudiant-es à trouver un promoteur, une promotrice. Quelques collègues ont dès lors une charge importante d'encadrement. Il invite l'ensemble des enseignant-e.s à s'investir dans l'encadrement de ces mémoires afin de tendre vers une meilleure répartition des encadrements.

Des propositions de sujets sont disponibles sur MEL, il serait utile d'inviter les étudiant-e.s à consulter ces propositions et à contacter les promoteurs et promotrices potentiel.le.s. A l'inverse, les enseignant-e.s sont invité.e.s à proposer des sujets sur la plateforme.

2.4. Conférence Eclas en septembre 2024

La prochaine conférence ECLAS (Conférence des Ecoles d'Architecture du Paysage) aura lieu du 7 au 10 septembre 2024 dans nos bâtiments.

Il s'agit d'une opportunité importante pour notre faculté de tisser des liens avec d'autres institutions et métiers liés à l'architecture du paysage.

2. Ressources humaines

2.1. Prise d'acte des décisions prises en urgence par le Bureau facultaire du 30 janvier 2024.

2.1.1. Mandats d'assistant.e.s chargé.e.s d'exercices intérimaires – FAR (Fonds d'Aide à la Réussite)

- 2.1.1.1.** Prise d'acte de la désignation de **M. Baptiste DESCLEFS** pour un mandat d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0.10 etp du 01/03/2024 au 30/09/2024

(FAR- Fonds d'Aide à la Réussite)

- 2.1.1.2.** Prise d'acte de la désignation de **Mme Adélie DARIMONT** pour un mandat d'assistante chargée d'exercices intérimaire 0.10 etp du 01/03/2024 au 30/09/2024

(FAR – Fonds d'Aide à la Réussite)

Le Conseil facultaire prend acte.

Le Conseil facultaire donne délégation au Bureau facultaire pour l'engagement d'un mandat intérimaire en remplacement de Sophie Dars.

2.2. Assistant en Projet d'Architecture – Automaticité

Rapport de la commission dévaluation facultaire

Candidature : Carlo GONCALVES

Rapporteur.e : Marcelle Rabinowicz

Vote : Oui : 27 – Non : 3 – Abstention : 3.

3. Suivi des commissions permanentes

3.1. Commission de l'enseignement

Le Vice-Doyen rappelle que l'organisation de voyages d'ateliers pendant les semaines de cours engendre non seulement des désagréments non négligeables pour les autres cours, mais peut également être légitimement perçu par ces collègues comme du dénigrement de leur enseignements. Il appelle au respect du calendrier académique et à l'organisation des cours. Il invite à profiter des semaines dédiées au projet pour organiser ces voyages.

Suivi de la commission du 6 février 2024

- Suivi des commissions enseignement antérieures : Lombard, PASM, FAR
PASM (Première Année sur Mesure) : Le recrutement d'un conseiller académique pour la faculté est en cours. Pour rappel : PASM comprend un test d'orientation basé sur les prérequis en sciences et mathématiques et un second sur les compétences langagières. Ces tests sont indicatifs et permettent aux étudiant-e.s primo-arrivants d'évaluer leurs compétences de base mais aussi de définir les aides à mettre en place selon les résultats obtenus.

FAR (Fonds d'Aide à la Réussite) : les derniers AEX ont été engagé-e.s. L'équipe est en train de mettre en place les différents dispositifs d'aide à la réussite

- BIPs – « Regenerative Landscapes. Designing the Transition » Didier Vancustsem
Le premier BIP a été examiné selon la nouvelle procédure facultaire. Pour rappel, toutes les demandes de BIPs doivent d'abord être instruites en faculté via l'adresse bip.archi@ulb.be.

- Enseignement du projet – Organisation 2024-2026 – Information
L'enseignement du projet avait été repensé il y a 3 ans et une évaluation du dispositif est en cours. Une discussion a eu lieu en CEP autour de l'organisation même du projet
 - Soit garder la situation actuelle
 - Soit un enseignement sur 9 quadrimestres avec une réorganisation de la BA1
 - Soit un enseignement sur 10 quadrimestres en réorganisant la répartition des ressourcesUne courte majorité a manifesté son intérêt sur l'organisation en 10 quadrimestres avec une nouvelle répartition des ressources.
La Commission enseignement souhaite faire part de ses réserves quant à cette option qui a ses limites tant en termes d'encadrement (au regard des chiffres de cette année, cela représente des groupes de 86 étudiant-es pour 2 enseignant-es) que d'infrastructures (il sera très compliqué d'attribuer suffisamment de locaux avec de si grandes cohortes).

- FEE : Rappel
Date limite d'introduction des dossiers pour **le 1^{er} mars**.

3.2. Commission Recherche

Suivi de la commission du 12 février 2024

3.2.1. Dépôt et soutenance de thèse

- Gérard Matondo Luminuku, dépôt et soutenance privée le 5 février 2024
« Les conflits fonciers (2015-2019) et le développement territorial à Mbanza-Ngungu en République Démocratique du Congo : entre droit traditionnel et droit moderne. Lecture sociojuridique à l'aune des cités »
Composition du jury : Judith LE MAIRE (Professeure, Université libre de Bruxelles), promotrice ; Bernard KORMOSS (Professeur, Université de Liège), Co-promoteur ; Sophie DAWANCE (Professeure, Université de Liège), secrétaire ; Géry LELOUTRE (Professeur, Université libre de Bruxelles), président ; Valérie PIETTE (Professeure, Université libre de Bruxelles), membre ; Vincent KANGULUMBA MBAMBI (Professeur, Université de Kinshasa), membre
La soutenance privée a été réussie.
La soutenance publique aura lieu **le 19 mars à 10h00** à l'auditoire Victor Bourgeois.
- Dalia Perziani : soutenance publique le **21 mars** à 17h
- Federica Rosati : soutenance publique à l'ULB le **16 avril** à 16 h et séminaire à l'ULB le **18 avril** à 10h

3.2.2. Composition de la commission de classement facultaire Mini Arc

Proposition : Judith Le Maire (présidente), Elke Couchez, Geoffrey Grulois, Véronique Boone.

Le conseil facultaire prend acte de la proposition.

3.2.3. Modification du règlement des financements – Annexe n°2

Modifications du règlement proposées par la commission :

- Ajout des formules inclusives,
- Modification de la condition pour le pré achat des livres,
- Suppression de la demande de rapports d'activités précédent ou suivant la mission et de la liste des financements antérieures,
- Uniformisation des contraintes pour les demandes UE (1 par an) et Hors UE (1 par 2 ans).

Certains points doivent encore être discutés.

Un point sur le budget de la commission recherche ces dernières années et les dépenses effectuées sera proposé lors de la prochaine commission. La réflexion autour du budget permettra aussi de modifier le règlement des financements en étant informé des dépenses et des demandes.

3.2.4. Actualités des centres

Hortence

20 et 21 février : journées d'étude du Rham à Rabat

19 mars : Sébastiaan Loosen : séminaire politique du développement

Sasha

20 mars : Thierry Bonneau : séminaire attachement aux choses + conférence

24 avril : Geneviève Pruvost : Séminaire sur les matérialités + conférence Quotidien politique et l'écologie de la subsistance.

Habiter :

14 mars : Sara Tassi et Saskia Cousin : présentation d'ouvrages.

LoUlsE :

16 février : Benoit Moritz et Catalina Dobré participent au séminaire Laboratoire Vesdre organisé avec l'ULiège.

3.2.5. Demandes de financement

- Elisabeth Gérard : demande de déplacement et hébergement de 423,16 € pour participer (présentation d'un paper) à une conférence Docomomo à Lisbonne. Pas dans les conditions FNRS.
La commission propose d'accepter la demande.
- Michele Tenzon : demande de déplacement et hébergement de 434,44 € pour participer (présentation d'un paper) aux journées d'étude Rham à Rabat. Pas dans les conditions FNRS.
La commission propose d'accepter la demande pour le déplacement et le logement sans les per diem pour un montant de 248,54€.
- Gery Leloutre : demande de déplacement et hébergement de 516 € pour participer à au colloque Motorway Architecture And Landscapes. Restrospectives and Perspectives between Critique and Design à Trento le 1er Mars. Le candidat n'a pas soumis de demande FNRS.
La demande passera par le fonds de mobilité académique.
- Benoit Burquel et Wouter Van Acker : demande de 2.702 € pour financer la monographie sur Aurélie Hachez Architectes dans le cadre de Practices in Research #5.
La commission propose de reporter cette demande à la prochaine commission en attendant des précisions sur le budget.

Le Conseil facultaire prend acte des propositions de la commission.

3.3. Commission communication et culture

Suivi de la commission du 21 février 2024

3.3.1. Demandes de financement

- Demande de financement introduite par Apolline Vranken pour l'organisation des journées du Matrimoine 2024/25.
Budget sollicité : 5000 €
Malgré la valeur du projet, il n'est malheureusement plus recevable dans le cadre de l'appel à projet de la commission culture.
La demande n'émane pas d'un.e membre de la faculté mais de l'Asbl « l'architecture qui dégenre ».
La demande prend ainsi plus la forme d'une demande de sponsoring que de soutien à un projet facultaire.
La commission ne peut dès lors pas soutenir le financement mais suggère aux porteurs.euses de projet de s'adresser à la commission culture de l'université.
- Demande de financement introduite par Eric Van Essche pour la réalisation d'une publication (« Le Musée au défi des nouvelles formes d'art urbain ») à la suite du colloque organisé à la faculté en mars 2023. Cette publication fait suite à une précédente publication parue en 2021, soutenue par la faculté d'architecture à la suite d'un colloque également organisé à la faculté en 2018.
Budget sollicité : 1000 €
Cette demande fait suite à la demande reçue favorablement l'an dernier.
Malgré les sources de financement obtenue par le porteur de projet, il reste le budget sollicité à obtenir.
Cette demande entre dans les conditions visées par la charte de la commission.
La commission donne un avis favorable pour la demande sollicitée, et propose d'accorder le budget sollicité.
- Demande de financement introduite par Inès Camacho et Maud De Rijck pour l'organisation d'une exposition « Architecture et musique », exposition organisée dans le cadre du Concours Reine Elisabeth, rencontre pédagogique ULB-IMEP.
Budget sollicité : 3258 €
La commission souligne l'intérêt de ce projet qui est transdisciplinaire et qui par ailleurs permet une représentation de la faculté hors ses murs.
La commission estime toutefois que le montage et démontage peuvent être pris en charge par les étudiants de l'atelier.
Par ailleurs, la commission souhaiterait avoir des précisions sur l'affectation des 5 totems après l'événement et leurs réutilisations.
Sous ces réserves, la commission propose d'accorder un budget de 2386,80 €
- Demande de financement introduite par Maurizio Cohen pour la réalisation d'une publication sur l'architecte Jacques Dupuis.
Budget sollicité : 3000 €
L'ouvrage met en valeur des archives conservées par la faculté. Les textes sont écrits par plusieurs enseignant.e.s/chercheurs.euses. L'ouvrage sera édité par le Fonds Mercator.
D'autres financements ont en outre été sollicités et obtenus.
La commission propose d'accorder le budget sollicité.
- Demande de financement introduite par Nathan Antonissen dans le cadre de l'organisation de la Nuit des Architectes.
Budget sollicité : 1000 €
La commission propose d'accorder le budget sollicité.
- Demande de financement introduite par Gery Leloutre pour l'organisation d'une exposition qui rassemblera les projets de l'atelier du Master de spécialisation en urbanisme de la transition et aménagement sur le campus à Erasme.
Dans ce cadre, un perspective lab et un vernissage seront organisés chez Perspectives rue de Namur.
Budget sollicité : 1480 €
La commission propose d'accorder le budget sollicité pour cette initiative facultaire, par ailleurs co-financée par Perspectives.

- Demande de financement introduite par Fabien Dautrebande pour l'organisation d'une exposition et d'un moment d'échange dans le FRAC de Dunkerque en aboutissement du travail de l'atelier sur la ville, et ceci en profitant de l'opportunité créée par les jurys de fin d'année.
Budget sollicité : 2455 €
La commission propose d'accorder le budget sollicité sous déduction de 560€ qui correspondent à des frais de déplacement, soit 1895€.
La commission invite le porteur de projet à s'adresser à la CRIV pour les frais de déplacement.
- Demande de financement introduite par Sophie Dars pour le financement de matériel photographique dans le cadre de la création d'un laboratoire de shooting photo au sein de la faculté.
Budget sollicité : 3059 €
La commission, bien qu'estimant le projet très intéressant, relève que son financement ne rentre pas dans les compétences de la commission culture, s'agissant d'achat de matériel pour la faculté.
Elle invite la porteuse de projet à introduire un FEE et /ou à s'adresser à la commission finances. Elle propose de rencontrer les porteurs du projet pour les aider dans leurs démarches.
- Demande de financement introduite par Inès Camacho et Kiran Katara pour l'organisation d'une exposition de dessins d'étudiant.e.s sur cartes postales.
Budget sollicité : 650 €
La commission propose de soutenir cette proposition qui met en valeur le travail des étudiants et participe à la promotion de l'ouvrage autour de l'anniversaire du Solbosh.
La commission estime toutefois que le montage et démontage peuvent être pris en charge par les étudiants de l'atelier.
La commission propose en conséquence d'allouer un budget de 530 €.

Le Conseil facultaire prend acte des propositions de la commission.

3.3.2. Evènements

- Collaboration interfacultaire FWB : Exposition + conférence « Ces lieux où apprendre l'architecture »
Organisation par l'ICA et l'ULB, le 12 mars 2024 d'une conférence présentée par Thierry Decuypere du bureau V+ et Mathieu Berteloot de l'atelier HBAAT qui présenteront le projet pour la nouvelle faculté d'architecture de l'ULB. Cette conférence sera suivie du vernissage de l'exposition sur le site Flagey « Ces lieux où apprendre l'architecture » du 13 mars au 10 avril. Cette exposition coproduite par l'ICA et les facultés d'architecture en FWB est itinérante.
La participation de chaque faculté au projet s'élève à 5000 €.
La commission prend acte.
- 29 février 2024 : Lancement de la publication menée par d'Anne-Sophie Daout, Irène Lund et Serge Jaumain (faculté de Philosophie et Sciences Sociales) et soutenue par l'Université, dans le cadre des 100 ans du Solbosch
- SIP 24 – Information
Philippe De Clerck annonce 17 workshops diversifiés dont 7 traitent du bâtiment du site Lombard.
Tous les étudiants de BA3 et de MA1 pourront y participer.
Le détail de la SIP24 et de ses workshops est publié dans l'intranet de la faculté.

4. Divers

- Typhaine Abenia a été désignée comme suppléante aux commissions enseignement et recherche.
- La Doyenne signale que nous n'avons plus la main sur la réservation de l'auditoire Bourgeois. Il est donc nécessaire de réserver l'auditoire avec des dates déjà fixées / précises.
- La MSH (rassemblement d'équipes pluridisciplinaires) renouvelle actuellement ses équipes affiliées. Elle lance l'ouverture des candidatures de nouvelles équipes.
- Accueil cette semaine de 8 étudiants venant de Rabat dans le cadre d'une coopération démarrée il y a une dizaine d'années.